



ligue suisse contre le cancer

Comptes annuels 2022



Comptes annuels 2022

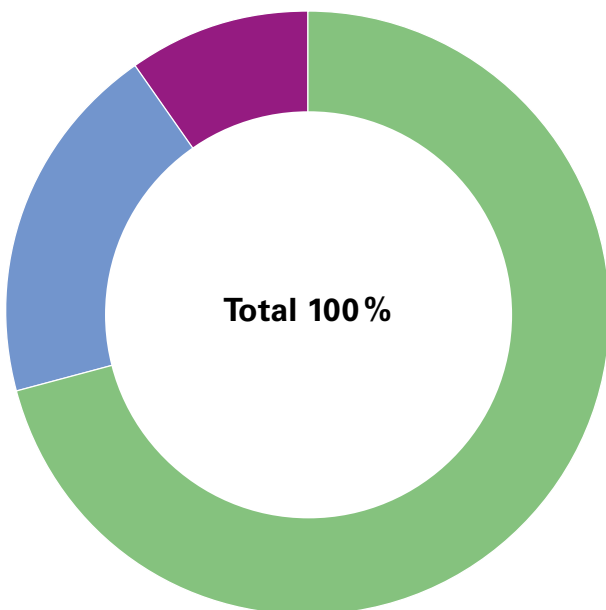
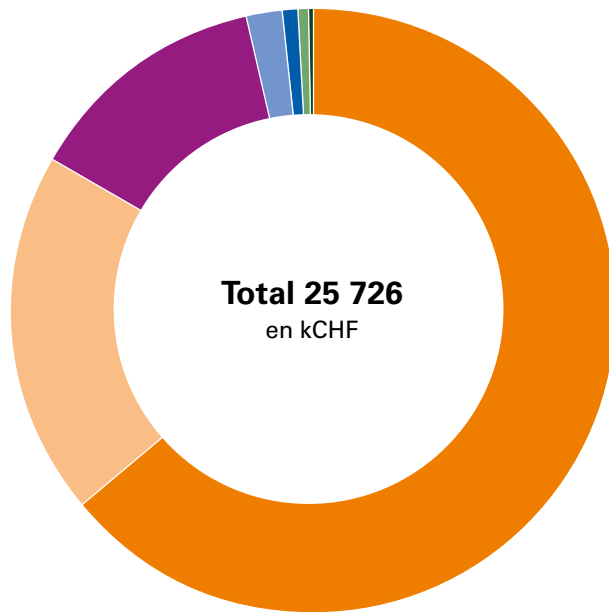
Provenance des fonds 2022

(en kCHF = milliers de francs suisses)

La Ligue suisse contre le cancer est financée majoritairement par des dons.

Derrière chaque don se cachent une motivation et une histoire personnelles. C'est pourquoi nous nous appliquons à utiliser chaque don pour soutenir les personnes touchées et la recherche, mais aussi pour promouvoir la prévention et le dépistage.

16 494	■ Dons
4 996	■ Héritages et legs
3 363	■ Contributions du secteur public
509	■ Produits des livraisons et prestations
164	■ Contributions de tiers aux projets et frais
150	■ Autres recettes
50	■ Cotisations de membres



Utilisation des fonds 2022

La Ligue suisse contre le cancer s'engage pour que les dons soient utilisés de manière ciblée et efficace. Elle s'engage pour la transparence dans l'affectation des fonds.

79.0%	■ Projets
13.6%	■ Recherche de fonds
7.4%	■ Administration

Bilan au 31. 12. 2022

(en kCHF = milliers de francs suisses)	Annexe	2022	2021
Liquidités		16 880	8 028
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	1	744	713
Autres créances à court terme	2	284	266
Stocks	3	707	707
Comptes de régularisation actifs	4	227	693
Actif circulant		18 842	10 407
Immobilisations financières		24 436	41 006
Actifs du fonds distincts (fonds de fondation)		5 825	6 392
Immobilisations financières	5	30 261	47 398
Mobilier et équipement		7	23
Machines de bureau et informatique		63	112
Véhicules		66	88
Immobilisations corporelles	6	136	222
Immobilisations incorporelles		300	302
Immobilisations incorporelles	7	300	302
Actif immobilisé		30 698	47 922
Actif		49 540	58 329
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	8	982	1 419
Contributions à la promotion de la recherche allouées (à court terme)	9	2 728	3 490
Autres dettes à court terme	10	2 473	2 557
Passifs de régularisation	11	2 215	2 989
Engagement à court terme		8 398	10 454
Contributions à la promotion de la recherche allouées (à long terme)	12	1 376	1 495
Engagement à long terme		1 376	1 495
Fonds de fondation		5 825	6 392
Fonds de fondation		5 825	6 392
Capitaux liés		6 812	6 634
Capital des fonds		6 812	6 634
Capital engagé accumulé		6 255	5 748
Capital engagé accumulé		6 255	5 748
Réserves LPP		300	300
Réserves pour le groupe d'experts Dépistage du cancer		44	0
Réserves de fluctuation de valeur		3 660	6 200
Capital lié		4 004	6 500
Réserves libres		20 600	20 600
Résultat annuel (+ bénéfice / - perte)		-3 728	507
Capital libre		16 872	21 107
Capital d'organisation		27 131	33 354
Passif		49 540	58 329

Rapport de révision

L'organe de révision a contrôlé la comptabilité et les comptes annuels de la Ligue suisse contre le cancer pour l'exercice arrêté au 31.12.2022. Il confirme que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP FER. Il confirme également que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Compte d'exploitation 31. 12. 2022

(Selon compte de résultat par fonction)

(en kCHF = milliers de francs suisses)

	Annexe	2022	2021
Dons		16 494	17 740
Héritages et legs		4 996	3 336
Cotisations des ligues cantonales et régionales		50	49
Contributions de tiers aux projets et frais		164	278
Donations reçues		21 704	21 403
Dons affectés		1 488	3 010
Dons libres		20 215	18 393
Contributions du secteur public	13	3 546	3 803
Parts de contributions de tiers	13	-183	-183
Contributions du secteur public		3 363	3 620
Produits des livraisons et prestations de services	14	509	370
Contributions d'apparentés		150	200
Autres recettes	15	150	200
Produits d'exploitation		25 726	25 593
Charges liées aux projets		-2 957	-3 527
Charges de personnel liées aux projets		-6 826	-7 509
Montants versés à des tiers et projets		-2 213	-2 265
Montants versés à des apparentés	13	-9 413	-10 750
Amortissements liés aux projets		-48	-50
<i>Parts de charges facturées à des apparentés</i>	16	1 196	1 213
Charges directes des projets	19	-20 260	-22 889
Charges liées à la collecte de fonds et publicité		-4 101	-4 156
Charges de personnel liées à la collecte de fonds et publicité		-2 467	-2 366
Amortissements collecte de fonds et publicité		-21	-23
<i>Parts de charges facturées à des apparentés</i>	17	3 099	2 938
Charges collecte de fonds et publicité		-3 491	-3 607
Charges liées à l'administration		-249	-258
Charges de personnel pour l'administration		-2 039	-2 006
Amortissements du secteur administration		-218	-241
<i>Parts de charges facturées à des apparentés</i>	18	625	695
Charges administratives		-1 882	-1 810
Charges d'exploitation	19	-25 633	-28 306
Résultat d'exploitation		93	-2 713
Résultat financier		769	5 073
Charges financières		-6 919	-634
Résultat financier		-6 150	4 440
Produits extraordinaires		11	147
Résultat extraordinaire	20	11	147
Résultat annuel avant variation du capital des fonds		-6 045	1 874
Variation des fonds liés		-178	-633
Variation du capital de fonds		-178	-633
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-6 224	1 241
Indications sur l'attribution/l'utilisation du capital de l'organisation			
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve de fluctuation de valeur		2 540	-813
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve projet groupe d'experts sur la détection précoce		-44	79
Attribution (-) / prélèvement (+) capital libre acquis		3 728	-507
Variation du capital de l'organisation		6 224	-1 241
Résultat annuel après variation		0	0

Tableau de flux de trésorerie

(en kCHF = milliers de francs suisses)

	2022	2021
Activité d'exploitation		
Résultat annuel (avant variation du capital d'organisation)	-6 224	1 241
+ Amortissements	287	314
- Augmentation / + diminution des créances de livraisons et prestations de services	-31	116
- Augmentation / + diminution des créances à court terme	-18	39
- Augmentation / + diminution des comptes de régularisation actifs	466	198
+ Augmentation / - diminution des dettes de livraisons et prestations de services	-438	645
+ Augmentation / - diminution autres dettes à court terme	-84	-859
+/-Résultat d'évaluation des immobilisations financières	2 795	-2 943
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation passifs	-774	908
+ Augmentation / - diminution des fonds distincts (fonds de fondation)	-567	709
+ Augmentation / - diminution des fonds liés	178	634
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	-4 410	1 001
Investissements		
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-25	-27
- Investissements dans des immobilisations financières	-7 977	-18 706
+ Désinvestissements dans des immobilisations financières	21 752	18 051
- Investissements d'actifs du fonds distincts (fonds de fondation)	-264	-1 266
+ Désinvestissement d'actifs du fonds distincts (fonds de fondation)	831	557
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	-174	-255
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	14 142	-1 646
Activité de financement		
+ Augmentation / - diminution des contributions à la promotion de la recherche allouées (à court terme)	-762	148
+ Augmentation / - diminution des contributions à la promotion de la recherche allouées (à long terme)	-119	-984
+ Augmentation / - diminution autres dettes à long terme	0	-500
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-881	-1 336
Variation des liquidités	8 852	-1 982
Justification des liquidités		
Etat initial des liquidités	8 028	10 010
Etat final des liquidités	16 880	8 028
Variation des liquidités	8 851	-1 982

Tableau sur la variation des fonds

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2022

	Etat 01.01.2022	Affectations	Affectation résultat financier	Transfert interne entre fonds	Prélèvement	Etat 31.12.2022
Fonds pour promotion de la recherche sur le cancer	4 644	2 630	0	0	-2 015	5 259
Fonds enfants & cancer	293	13	0	0	0	306
Fonds pour projets de prévention, accompagnement et suivi	1 414	510	0	0	-744	1 181
Fonds pour les recettes de contrats conventions de prestations	282	0	0	0	-216	66
Fonds affectés	6 633	3 153	0	0	-2 975	6 812

	Etat 01.01.2022	Affectations	Affectation résultat financier	Variation des comptes de régularisation des fonds séparés ¹⁾	Prélèvement	Etat 31.12.2022
Fonds Robert Wenner le produit sert à financer des prix de soutien aux jeunes chercheurs.	2 786	0	-406	-100	-110	2 170
Fonds Frieda Keller le produit est affecté à la promotion de la recherche.	1 464	0	-271	0	-100	1 093
Fonds Peter + Lydia Ettinger le produit est affecté à la promotion de la recherche.	921	0	-182	0	-40	699
Fonds d'entraide de la LSC Capital et produit sont affectés aux cas de précarité Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (apparentées).	732	1 191	0	31	-424	1 531
Fonds de projets de la Ligue contre le cancer Pour assurer une offre pour l'ensemble de la Suisse et générale Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (apparentées)	489	100	0	-100	-158	332
Fonds distincts (Fonds de fondation)	6 391	1 291	-859	-169	-831	5 824

¹⁾ Résultat des comptes du Fonds de fondation qui n'a pas encore été versé à la Ligue suisse contre le cancer, respectivement avoir du Fonds envers la Ligue suisse contre le cancer.

Tableau sur la variation des fonds

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2021

	Etat 01.01.2021	Affectations	Affectation résultat financier	Transfert interne entre fonds	Prélèvement	Etat 31.12.2021
Fonds pour promotion de la recherche sur le cancer	4 028	2 388	0	0	-1 772	4 644
Fonds enfants & cancer	388	7	0	0	-102	293
Fonds pour projets de prévention, accompagnement, suivi	1 367	374	0	0	-327	1 414
Fonds pour les recettes de contrats de prestations	217	170	0	0	-105	282
Fonds affectés	6 000	2 939	0	0	-2 306	6 633

	Etat 01.01.2021	Affectations	Affectation résultat financier	Variation des comptes de régularisation des fonds séparés ¹⁾	Prélèvement	Etat 31.12.2021
Fonds Robert Wenner le produit sert à financer des prix de soutien aux jeunes chercheurs.	2 596	0	189	0	0	2 786
Fonds Frieda Keller le produit est affecté à la promotion de la recherche.	1 390	0	174	-100	0	1 464
Fonds Peter + Lydia Ettinger le produit est affecté à la promotion de la recherche.	867	0	54	0	0	921
Fonds d'entraide de la LSC Capital et produit sont affectés aux cas de précarité Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (apparentées).	373	869	0	-40	-470	732
Fonds de projets de la Ligue contre le cancer Pour assurer une offre sur l'ensemble de la Suisse et générale Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (apparentées)	457	300	0	-181	-87	489
Fonds distincts (Fonds de fondation)	5 683	1 169	418	-321	-557	6 391

¹⁾ Résultat des comptes du Fonds de fondation qui n'a pas encore été versé à la Ligue suisse contre le cancer, respectivement avoir du Fonds envers la Ligue suisse contre le cancer.

Tableau sur la variation du capital de l'organisation

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2022

	Etat 01.01.2022	Affectations	Transfer interne	Prélèvement	Total variation	Etat 31.12.2022
Capital engagé accumulé	5 749		507		507	6 256
Réserves LPP	300	0	0	0	0	300
Réserves pour le groupe d'experts Dépistage du cancer	0	150	0	-106	44	44
Réserves de fluctuation de valeur	6 199	0	0	-2 540	-2 540	3 659
Capital lié suite à une décision du comité / AD	6 499	150	0	-2'646	-2 496	4 003
Réserves libres	20 600	0	0	0	0	20 600
Résultat annuel 2021	507	0	-507	0	-507	0
Résultat annuel 2022	0	0	0	-3 728	-3 728	-3 728
Capital libre	21 107	0	-507	-3 728	-4 234	16 872
Capital d'organisation	33 354	150	0	-6 374	-6 224	27 130

2021

	Etat 01.01.2021	Affectations	Transfer interne	Prélèvement	Total variation	Etat 31.12.2021
Capital engagé accumulé	7 663		-1 914		-1 914	5 749
Réserves LPP	300	0	0	0	0	300
Réserves pour le groupe d'experts Dépistage du cancer	79	200	0	-279	-79	0
Réserves de fluctuation de valeur	5 386	813	0	0	813	6 199
Capital lié suite à une décision du comité / AD	5 765	1 013	0	-279	734	6 499
Réserves libres	20 600	0	0	0	0	20 600
Résultat annuel 2020	-1 914	0	1 914	0	1 914	0
Résultat annuel 2021	0	507	0	0	507	507
Capital libre	18 686	507	1 914	0	2 421	21 107
Capital d'organisation	32 114	1 520	0	-279	1 241	33 354

Annexe aux comptes annuels

Boucllement selon les Swiss GAAP RPC et selon le Code des obligations

La présentation des comptes répond aux dispositions légales ainsi qu'aux recommandations relatives à la présentation des comptes des Swiss GAAP RPC (y compris la RPC 21). De plus, les comptes annuels répondent aux principes et aux normes de la fondation ZEWO.

Le présent boucllement des comptes selon les Swiss GAAP RPC constitue également le boucllement statutaire et selon le droit commercial (suppression du double reporting).

Principes d'établissement du bilan et principes d'évaluation

Ce boucllement a été élaboré en conformité avec les Swiss GAAP RPC, selon le principe de comptes annuels reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View). Ce principe de présentation des comptes ainsi que d'autres recommandations des Swiss GAAP RPC peuvent le cas échéant se trouver en contradiction avec les dispositions du Code des obligations (p. ex. prise en compte des valeurs actuelles au lieu des valeurs d'acquisition, comptabilisations directes dans le capital de l'organisation, etc.). Dans ces situations, des méthodes d'inscription au bilan et de justification répondant aux deux systèmes réglementaires ont été choisies, de manière à ne pas créer de divergences avec l'une ou l'autre disposition. Les principes d'évaluation correspondent tant à ceux des Swiss GAAP RPC qu'à ceux du Code des obligations.

Le principe des coûts d'acquisition, resp. des coûts de production, s'applique aux comptes. Ce principe repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les plus importants principes d'établissement du bilan figurent ci-dessous. Sans autre indication, l'évaluation se fait aux valeurs marchandes à la date de clôture du bilan.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition après déduction des amortissements économiques nécessaires. Lors de legs, la valeur de la capitalisation est identique à la valeur vénale actuelle.

Durée d'amortissement:

- mobilier et installations: 3 ans
- machines de bureau et informatique: 3 ans
- véhicules (véhicules utilitaires): 10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués et portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations incorporelles

En particulier les programmes informatiques, les licences et les droits d'utilisation.

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements économiques nécessaires et sont amortis.

Durée d'amortissement: 3 ans

Immobilisations financières et capital des fonds ventilés (fonds de la fondation)

Toutes les immobilisations financières et affectées sont portées au bilan à la valeur du cours du jour. Une réserve de fluctuation de valeur est constituée dans le capital de l'organisation, resp. dans le capital de fonds concerné, afin de couvrir le risque de fluctuation des cours. Le calcul s'effectue sur la base de la catégorie des titres et tient compte des taux de risque usuels. La réserve de fluctuation de valeur pour les immobilisations financières du compte d'exploitation est fixée à 13.92% de la valeur marchande au 31.12.2022. Pour le capital des fonds, et en raison d'une plus forte pondération des placements à taux d'intérêt fixe, on applique une correction de valeur de 5% sur la valeur marchande. Pour les legs, la valeur de la capitalisation est mise à égalité de la valeur marchande actuelle.

Fonds de projet

Le Fonds de projets sert à garantir une offre de prestations dans tout le pays. Le fonds est soumis à un règlement du fonds de projets. Le Fonds de projet apparaît dans le capital du fonds, car ce n'est pas la Ligue suisse contre le cancer, mais une commission (composée de représentants des ligues cantonales et de la Ligue suisse contre le cancer) qui décide de l'utilisation des fonds en tenant compte du règlement du Fonds de projet. Seules les ligues cantonales et régionales contre le cancer (apparentées) peuvent bénéficier d'un versement du Fonds de projet.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale, après déduction des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

Différences d'arrondis

Tous les montants indiqués dans le rapport annuel sont arrondis au millier de CHF. Par conséquent, dans certains cas, l'addition des montants arrondis peut diverger du total arrondi indiqué.

Apparentés

Sont considérés comme apparentés:

- Membres du comité et de la direction
- Recherche suisse contre le cancer
- la totalité des 18 ligues contre le cancer régionales et cantonales y compris la ligue du Lichtenstein.
- Oncosuisse
- Fondation de la Maison de la Ligue contre le cancer

Explications relatives au bilan

Anexe au comptes annuels 2022

(en kCHF = milliers de francs suisses)

	2022	2021
1*		
Créances résultant de livraisons et prestations de services		
envers des apparentés de la recherche suisse contre le cancer	268	179
envers des apparentés des ligues cantonales et régionales	309	319
envers des apparentés	13	13
envers des tiers	154	201
Total	744	713
2*		
Autres créances à court terme		
envers des tiers	284	266
Total	284	266
3*		
Stock		
Stocks de brochures et de marchandises	707	707
Total	707	707
4*		
Comptes de régularisation actifs		
Autres régularisations	216	665
Intérêts courus	11	28
Total	227	693

* Explication du chiffre mentionné dans le compte d exploitation.

5* **Immobilisations financières**

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2022

	Etat 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variations des cours	Etat 31.12.2022
Immobilisations financières - titres					
Actions	18 832	630	-6 823	-1 658	10 981
Obligations	12 753	6 434	-10 500	-763	7 924
Placements alternatifs	2 231	72	-1 073	59	1 289
Fonds immobiliers	7 190	841	-3 356	-432	4 242
Total	41 006	7 977	-21 752	-2 795	24 436

**Actifs du fonds disinct
(Fonds de fondation)**

Fonds Robert Wenner	2 786	96	-228	-483	2 170
Fonds Frieda Keller	1 464	44	-108	-308	1 092
Fonds Peter + Lydia Ettinger	921	33	-48	-207	699
Fonds d'entraide de la LSC pour soutenir les personnes touchées par le cancer	732	1 665	-866	0	1 531
Fonds de projet de la ligue contre le cancer	0	0	-158	0	332
Total	6 392	1 838	-1 407	-998	5 825
Total immobilisations financières	47 399	9 815	-23 159	-3 792	30 261

2021

	Etat 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variations des cours	Etat 31.12.2021
Immobilisations financières - titres					
Actions	16 358	13 392	-13 455	2 536	18 832
Obligations	12 774	3 651	-3 427	-244	12 753
Placements alternatifs	1 053	938	-70	310	2 231
Fonds immobiliers	6 233	689	-74	342	7 190
Marché monétaire	989	36	-1 025	0	0
Total	37 408	18 706	-18 051	2 943	41 006

**Actifs du fonds disinct
(Fonds de fondation)**

Fonds Robert Wenner	2 596	893	-935	231	2 786
Fonds Frieda Keller	1 390	619	-666	120	1 464
Fonds Peter + Lydia Ettinger	867	49	-15	20	921
Fonds d'entraide de la LSC pour soutenir les personnes touchées par le cancer	373	1 000	-641	0	732
Fonds de projet de la ligue contre le cancer	457	159	-127	0	490
Total	5 684	2 720	-2 384	372	6 392
Total immobilisations financières	43 093	21 426	-20 435	3 315	47 398

* Explication du chiffre mentionné dans le compte d exploitation.

6* **Immobilisations corporelles**

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2022

	Etat 01.01.2022	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2022
Valeur d'acquisition				
Mobilier et équipement	1 218	0	0	1 218
Machines de bureau & technologie de la communication et informatique	1 313	25	0	1 338
Véhicules	216		0	216
Total	2 747	25	0	2 772
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement	1 195	15	0	1 210
Machines de bureau & technologie de la communication et informatique	1 202	74	0	1 275
Véhicules	128	22	0	149
Total	2 525	111	0	2 635
Total immobilisations corporelles valeur comptable net	222			137

2021

	Etat 01.01.2021	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2021
Valeur d'acquisition				
Mobilier et équipement	1 207	11	0	1 218
Machines de bureau & technologie de la communication et informatique	1 297	16	0	1 313
Véhicules	216	0	0	216
Total	2 720	27	0	2 747
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement	1 172	23	0	1 195
Machines de bureau & technologie de la communication et informatique	1 060	142	0	1 202
Véhicules	106	22	0	128
Total	2 338	187	0	2 525
Total immobilisations corporelles valeur comptable net	382			222

7* **Immobilisations incorporelles**

(en kCHF = milliers de francs suisses)

2022

	Etat 01.01.2022	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2022
Valeur d'acquisition				
Logiciels spécifiques standards (Software)	2 151	174	0	2 325
Total	2 151	174	0	2 325
Amortissements cumulés				
Logiciels spécifiques standards (Software)	1 849	177	0	2 026
Total	1 849	177	0	2 026
Total immobilisations incorporelles valeur comptable net	302			300

2021

	Etat 01.01.2021	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2021
Valeur d'acquisition				
Logiciels spécifiques standards (Software)	1 896	255	0	2 151
Total	1 896	255	0	2 151
Amortissements cumulés				
Logiciels spécifiques standards (Software)	1 722	127	0	1 849
Total	1 722	127	0	1 849
Total immobilisations incorporelles valeur comptable net	174			302

* Explication du chiffre mentionné dans le compte d exploitation.

(en kCHF = milliers de francs suisses)

	2022	2021
8*		
Dettes résultants de livraisons et prestations de services		
envers des apparentés des ligues cantonales et régionales	0	6
envers des tiers	982	1 414
Total	982	1 419
9*		
Contributions à la promotion de la recherche allouées (à court terme)		
Cette position comprend les montants accordés mais pas encore versés pour les projets de recherche évalués positifs au 31.12. Échéance: 31.12.2022		
Total	2 728	3 490
10*		
Autres dettes à court terme		
envers des apparentés des ligues cantonales et régionales	2 373	2 420
envers des tiers	99	137
Total	2 473	2 557
11*		
Passifs de régularisation		
Factures en attente	238	258
Limite temporelle apparentés ligues cantonales (Selon contrat OFAS pour allouer des subventions {LAI art. 74})	641	256
Limite temporelle tiers (Selon contrat OFAS pour allouer des subventions {LAI art. 74})	335	152
Avoir vacances et heures supp. collaborateurs LSC	451	497
Autre régularisation périodique	549	1 825
Total	2 215	2 989
12*		
Contributions à la promotion de la recherche allouées (à long terme)		
Cette position comprend les montants accordés mais pas encore versés pour les projets de recherche évalués positifs au 31.12. Échéance au 1.1.2023.		
Total	1 376	1 495
13*		
Contributions du secteur public		
Contrat OFAS pour allouer des subventions (LAI art. 74.)	3 263	3 263
Contrat OFSP, accord cadre Ligne stop-tabac canton de Berne	283	540
Total	3 546	3 803
Parts de contribution de tiers		
L'Office fédéral des assurances sociales verse des contributions pour des prestations de services selon l'art. 74 LAI. Le montant est versé à la LSC, puis distribué selon les conventions aux ligues cantonales resp. aux tiers.	-183	-183
Total	-183	-183
Montants versés à des apparentés		
Parts aux collectes des ligues cantonales et régionales	- 6 646	-6 997
Parts des contributions du secteur public aux ligues cantonales et régionales L'Office fédéral des assurances sociales verse des contributions pour des prestations de services selon l'art. 74 LAI. Le montant est versé à la LSC, puis distribué selon les conventions aux ligues cantonales resp. aux tiers.	-2 712	-2 712
Montants versés à des ligues cantonales et régionales pour soutenir des projets	-54	-1 041
Total	-9 413	-10 750
* Explication du chiffre mentionné dans le compte d'exploitation.		

(en kCHF = milliers de francs suisses)

	2022	2021
14*	Produits de livraisons et prestations de services	
	Englobe le produit des marchandises, des cours et des prestations envers des tiers.	
	509	370
	Total	509
15*	Autres recettes	
	Contributions de la Recherche suisse contre le cancer au groupe d'experts	
	150	200
	Total	150
	Parts des charges facturés à des apparentés	
	Il existe un contrat de prestation entre la Ligue suisse contre le cancer et la Recherche suisse sur le cancer dans lequel sont réglées toutes les prestations à fournir par la Ligue suisse (collecte de fonds, communication, compte, contrôle, gestion, coordination de la promotion de la recherche). Elles sont facturées au montant des coûts totaux sans majoration au titre des bénéficiaires, par contre majorée de la taxe sur valeur ajoutée.	
	Il existe plusieurs conventions entre la ligue suisse contre le cancer et d'autres apparentés, dans lesquelles sont réglés la rémunération pour des prestations dans le cadre de la collecte de fonds, de la gestion et des projets (p.ex. les cours) ainsi que pour l'acquisition de produits.	
	Afin de pouvoir présenter l'investissement produit réalisé par la Ligue suisse contre le cancer, les positions facturées aux apparentés figurent en tant que diminution de l'investissement. C'est une manière transparente de présenter combien de moyens étaient investis pour les projets, la collecte de fonds et la gestion.	
16*	Part des charges de projets des apparentés de la recherche suisse contre le cancer	
	350	385
	Part des charges de projets des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	
	802	786
	Part des charges de projet des autres apparentés	
	44	42
	Total des parts des charges de projet facturées à des apparentés	1 196
17*	Part des charges pour la collecte de fonds de la recherche suisse contre le cancer	
	1 209	1 176
	Part des charges pour la collecte des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	
	1 891	1 763
	Total des parts des charges collecte de fonds facturées à des apparentés	3 099
18*	Part des charges pour la gestion de la recherche suisse contre le cancer	
	262	330
	Part des charges pour la gestion des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	
	299	273
	Part des charges administratives autres parties liées	
	63	92
	Total des parts pour la gestion facturées à des apparentés	625
19*	Charges d'exploitation	
	Selon la méthode d'établissement de la structure des coûts des organisations à but non lucratif de la ZEWO, les charges d'exploitation sont réparties sur les charges de projet, de recherche de fonds et d'administration.	
	« La part relative des charges de projet dans les charges d'exploitation totales a diminué, passant de 80.9% en 2021 à 79.0% en 2022. Cette diminution est principalement due aux mesures COVID-19 et aux restrictions inhérentes. Il n'a par exemple pas été possible d'organiser des cours de formation continue pour les spécialistes et des cours pour les personnes concernées selon ce qui avait été prévu. Les activités de sensibilisation et de prévention lors de manifestations spécialisées et d'événements locaux dans toute la Suisse ont également été touchées. Toutes les activités affectées par le COVID-19 seront à nouveau mises en œuvre dès que les circonstances le permettront. »	
	Total	4 920
20*	Résultat exceptionnel	
	Charges de personnel et d'assurances sociales des exercices précédents	
	11	8
	Versement final exploitation de la Ligne stop-tabac 2019-2020	
	0	90
	Fonds PMG, distribution part des dons CCSF par renonciation volontaire	
	0	49
	Résultat exceptionnel	11
		147

* Explication du chiffre mentionné dans le compte d'exploitation.

Autres Informations

(en kCHF = milliers de francs suisses)

Collaborateurs

Nombre de postes équivalents plein temps
(y.c. 2 apprenties en 2021 et 3 apprenties à partir du 1.8.2022)

84.7

87

**Donation reçues gracieusement
(choses, prestations et bénévolat)**

Travail bénévole fourni par des membres du comité

1 611 Std.

1 759 Std.

Transactions avec des apparentés

Transactions en faveur de la Ligue suisse contre le cancer:
Voir annexe du compte d exploitation points 16 – 19

4 920

4 847

Charges refacturées à la fondation Maison de la Ligue contre le cancer –
Entretien d'immeubles

0

0

Transactions à charge de la Ligue suisse contre le cancer:

Un membre du comité a perçu pour l'accompagnement des cours,
formations continues, animation de workshop

0

16

Un membre du comité a reçu pour ses conseils et son soutien à
l'Advanced Care Planning resp. les directives anticipées Plus p.a.

0

1

Des donations transmises ou à transmettre à la Ligue suisse
contre le cancer, virées par erreur à la Recherche suisse contre le cancer

0

126

Charges refacturées par les ligues cantonales et régionales contre le cancer à la Ligue
suisse contre le cancer

347

52

Cotisation de membre Oncosuisse

32

32

Coûts de location, d'utilisation des infrastructures, de nettoyage, etc. facturés par la
Fondation de la Maison de la Ligue contre le cancer à la Ligue suisse contre le cancer.

350

370

Honoraire de l'organe de révision

Révision

25

23

Montant total des garanties engagées pour des dettes de tiers

aucun

aucun

**Montant total des actifs engagés en garantie des propres dettes ainsi
des actifs sous réserve de propriété.**

aucun

aucun

Dettes à long terme provenant de contrat de location ou de leasing

Contrats de location pour des photocopieuses et imprimantes avec échéance au 31.05.2027

76

82

Indemnités versées au comité et à la direction

Les membres du comité touchent des indemnités forfaitaires pour leur activité au sein du
comité. Celles-ci se sont élevées à kCHF 58 en 2022 (année précédente kCHF 68), dont kCHF 9
(année précédente kCHF 11) sont revenues au président.

Les indemnités versées aux cinq membres de la direction se sont élevées à kCHF 709 (année
précédente : kCHF 845), y compris les défraiements de kCHF 23 (année précédente : kCHF 25).

Prévoyance pour le personnel

Le personnel de la ligue suisse contre le cancer est assuré pour la prévoyance professionnelle
par la fondation collective de Winterthur-Columna. Il s'agit d'une affiliation avec contrat
individuel. La fortune séparée est investie avec une stratégie de risque moyenne.

Taux de couverture

109.00%

128.89%

Dettes envers des organes de prévoyance

6

0

Charges de prévoyance dans les charges du personnel

959

1 015

Réserve de cotisation de l'employeur

0

0

Evénements hors bilan

aucun

aucun

Evénements après le jour de référence du bilan

Nous n'avons pas connaissance d'événements pouvant influencer les comptes annuels.

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués de la Ligue suisse contre le cancer, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue suisse contre le cancer (la Fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Autres informations factuelles

Ce rapport remplace le rapport de l'organe de révision de la Ligue suisse contre le cancer, Berne, du 7 février 2023. Dans les nouveaux comptes annuels, les contributions versées à des personnes proches sont présentées dans le compte d'exploitation sous forme de poste total et la répartition correspondante dans l'annexe au point 13.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de Fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la Fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 2 mars 2023

BDO SA

Stephan Rohrbach
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

i. V. Ruby Albala

Annexe
Comptes annuels

Ligue suisse contre le cancer

Effingerstrasse 40
Case postale
CH-3001 Berne
T +41 31 389 91 00

liguecancer.ch

IBAN: CH95 0900 0000 3000 4843 9

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don

